



Enseignement général de Défense
Cycle « Finances Armement et Contrôle de gestion »

Synthèse de la conférence sur le thème de :
« Le plan prospectif à 30 ans »
prononcée par le Général LIBAT le 09 décembre 2004.

Fiche documentaire

1 - Conférence de l'enseignement général de Défense : « Plan prospectif à 30 ans » par le Général Bernard LIBAT.

2 – Chef d'escadron (gendarmerie) Christian Janus (France).

3 – 09 décembre 04.

4 – Division C.

5 – compte rendu de la conférence du module PPB.

6 – Le plan prospectif à 30 ans est le document de référence interne du ministère de la Défense constituant le support concret de la préparation du système militaire de défense futur. Il oriente tous les travaux qui conduisent à la définition puis à la réalisation des systèmes de forces.

7 – Mots clefs : plan prospectif, systèmes de forces.



COLLEGE INTERARMEES
DE DEFENSE
CE JANUS (C1)

CYCLE DE GEOPOLITIQUE

Synthèse de la conférence sur le thème de :

« Le plan prospectif à 30 ans »

prononcée par le général Bernard LIBAT le 09 décembre 2004.

I/ généralités

La démarche prospective de Défense répond au souci d'adaptation permanente à l'évolution du contexte international et au besoin d'éclairer l'horizon au-delà de la programmation et de la planification.

Elle requiert la participation active de tous les Etats-majors d'armées, de la direction générale de l'armement (DGA) et de la direction des affaires stratégiques (DAS). Elle s'appuie sur le partenariat des industries de Défense, des instituts de recherche, voire de l'Agence Européenne de Défense (AED).

Le plan prospectif à 30 ans est le document de référence interne du ministère de la Défense constituant le support concret de la préparation du système militaire de défense futur. Il oriente tous les travaux qui conduisent à la définition puis à la réalisation des systèmes de forces.

Les systèmes de forces se définissent comme des ensembles cohérents composés d'hommes et d'équipements, organisés et entraînés, employés selon une doctrine en vue d'une finalité principale et dont l'efficacité repose sur la complémentarité entre ces cinq constituants.

Le concept assure une cohérence d'ensemble de notre outil de défense autour de huit systèmes de forces : dissuasion, commandement-conduite-communication, renseignement, mobilité stratégique et tactique, frappe dans la profondeur, maîtrise du milieu aéroterrestre, maîtrise du milieu aéro-maritime, maîtrise du milieu aérospatial, préparation et maintien de la capacité opérationnelle. Il est mis en œuvre au sein d'un collège dépendant de l'EMA par les officiers de concept opérationnel (OCO) et par les architectes de systèmes de forces (ASF).

II / la démarche prospective

Elle consiste à croiser les prospectives stratégiques, opérationnelles et technologiques pour déceler les facteurs de rupture et déterminer les caractéristiques innovantes des idées de systèmes.

Exemples d'idées de systèmes :

- Terre : bulle opérationnelle aéroterrestre
- Air : missile intercepteur avec reconnaissance cible
- Marine : robotique sous-marine en ASM

Le PP 30 résulte par conséquent d'une analyse des choix envisageables, tenant compte des risques à maîtriser et des cohérences capacitaires, rapportées sur une échelle temps. Les capacités technologiques qui y sont identifiées répondent à des besoins technologiques

nécessaires pour constituer le modèle d'armées du futur. 40 capacités-clés sont recensées. A titre d'exemples :

- Terre : armes à énergie dirigée
- Air : moteur à haute performance
- Marine : matériaux de protection d'une plateforme navale

La volonté de limiter les risques et de démarrer le plus tard possible les développements par rapport à la date de mise en service souhaitée conduit à accroître la réalisation des démonstrateurs à finalité technologique, voire opérationnelle, pour valider la détention effective de ces capacités.

III/ de la prospective aux programmes d'armement

Les programmes d'armement se font sur une échelle temps : préparation-conception-réalisation-utilisation.

A ces cycles qui peuvent être longs (≥ 30 ans) correspondent la réalisation de séries, parfois limitées, à des prix élevés sous le contrôle étroit des Etats clients.

La Loi de Programmation Militaire (LPM) 2003-2008 fait référence aux capacités technologiques du modèle d'armée 2015. Elle donne une présentation des axes d'effort par système de forces dans un périmètre budgétaire défini et avec un bilan capacitaire annuel.

Exemples de rétablissements capacitaires :

- Terre : accélération FELIN, consolidation VBCI, valorisation système HORIZON
- Air : consolidation DAMB, modernisation AWACS, commandes MICA
- Marine : avance troisième frégate HORIZON, modernisation des sémaphores

A l'avenir un rapprochement avec nos partenaires est envisageable, en particulier au sein de l'AED.

Conclusion

La démarche prospective de Défense est un processus complexe que peu de pays maîtrisent.

En France, une approche collégiale intégrant géostratégie, vision opérationnelle et offre technologique, permet de construire les idées des systèmes d'armes et de forces du futur.

La maturité des capacités technologiques associées permet la réalisation de ces systèmes par l'industrie de défense à des coûts, délais et performances maîtrisés.